

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 03-2678 / 102095
Lombard Odier & Cie, 1213 Petit-Lancy
centre informatique au 4, Avenue des Morgines, 1213 Petit-Lancy
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
7 A
16.12.2002–17.12.2005 (Renouvellement/modification)
- 03-2688 / 108547
TSA Telecom SA, 1000 Lausanne
travaux d'adaptation des émetteurs «Orange» (technologie UMTS) sur les cantons
de VD – GE – VS – NE – FR
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
6 A
28.07.2003–29.07.2006 (Renouvellement)
- 03-2722 / 101246
EP Spray System SA, 2000 Neuchâtel
assemblage EP Spray, injection plastique et contrôle
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
16 A
17.08.2003–19.08.2006 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 Ltr)

- 03-2727 / 101134
PX Précimet SA, 2304 La Chaux-de-Fonds
production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
3 A
06.01.2003–10.01.2004 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Travail en piquet) (Art. 14 et 15 OLT1)

- 03-2738 / 108473
Reuters SA, 1222 Vésenaz
interventions d'urgence, nuit et dimanche, sur le centre technique GTC-G
(Global Technical Center-Genève)
travaux urgents
1 A
13.07.2003–15.07.2006 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr)

- 03-2662 / 100364
Holcim (Suisse) SA, 1312 Eclépens
fabrication du ciment, usine d'Eclépens
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
30 A
02.11.2003–04.11.2006 (Modification)
- 03-2733 / 101134
PX Précimet SA, 2304 La Chaux-de-Fonds
production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
24 A
05.01.2003–10.01.2004 (Renouvellement/modification)
- 03-2737 / 108473
Reuters SA, 1222 Vésénaz
département «Network Operations»
besoins spéciaux de consommation
9 A
08.06.2003–15.07.2006 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 03-2660 / 100252
Socodim SA, 1401 Yverdon-les-Bains
atelier d'usinage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
7 A
10.08.2003–12.08.2006 (Renouvellement/modification)
- 03-2724 / 100847
Seba Aproz SA, 1994 Aproz
secteurs de production, de logistique, d'entretien et de préparation
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
42 A
23.06.2003–06.03.2004 (Modification)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 03-2664 / 101465
Pancosma SA pour l'industrie des produits biochimiques,
1218 Le Grand-Saconnex
production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
2 A
08.06.2003–10.06.2006 (Modification)

Autorisation pour travail les jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 03-2721 / 109259
RHIAG Group Ltd, 1754 Rosé
logistique pièces automobiles
besoins spéciaux de consommation
12 A
15.06.2003–17.06.2006 (Nouveau permis)

(A = adultes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 45/29 50).

29 juillet 2003

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail